



L'aperçu des dossiers traités

Publié par le Bureau des communications de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB),
L'aperçu rend compte des décisions du Conseil des commissaires. Les éditions précédentes
peuvent être consultées sur www.csmb.qc.ca

VOLUME 14, NUMÉRO 8 – MAI 2011 SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2011

DE LA MOSAÏQUE – ADOPTION DE L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT MODIFIÉ

Le [Conseil des commissaires](#) a modifié l'acte d'établissement de l'école primaire [de la Mosaïque](#) (Côte-Saint-Luc), pour mise en application pour l'année scolaire 2012-2013. L'édifice Mackle est retiré du nouvel acte. Cet édifice deviendra une école primaire distincte offrant des services éducatifs au préscolaire et à tous les cycles du primaire pour servir la clientèle en croissance des secteurs Côte-Saint-Luc, Hampstead et Montréal-Ouest. L'ouverture de la nouvelle école est prévue pour la rentrée 2012-2013.

DE LA MOSAÏQUE – MODIFICATION ET CRÉATION DE BASSINS

Le Conseil des commissaires a modifié le bassin d'alimentation de l'édifice McMurray et créé celui de l'édifice Mackle de l'école primaire [de la Mosaïque](#) (Côte-Saint-Luc) pour mise en application pour l'année scolaire 2012-2013. Ces deux édifices actuellement liés à l'école de la Mosaïque deviendront en 2012-2013 deux écoles distinctes dispensant chacune des services éducatifs du préscolaire au 3^e cycle du primaire. Le bassin de l'actuelle école de la Mosaïque est ainsi scindé afin de confier des parties de territoire à chacun des deux établissements à venir. Le bassin de l'édifice Mackle servira Montréal-Ouest, Hampstead et Côte-Saint-Luc (excluant le bassin de l'édifice McMurray). Le bassin de l'édifice McMurray servira un territoire délimité au nord par le chemin Kildare (numéros pairs seulement) entre les avenues Westminster et Einstein; au sud par le chemin Baily entre les avenues Redwood et Westminster (excluant les rues de Montréal-Ouest); à l'est par l'avenue Redwood et à l'ouest par l'avenue Westminster (numéros impairs) entre les chemins Kildare et Westover (ce dernier étant exclu).

CRITÈRES D'ADMISSION 2012-2013 DES ÉLÈVES AU SECTEUR JEUNES – DEMANDE D'AVIS

Le Conseil des commissaires a adopté, aux fins de demande d'avis, un projet de modification des critères d'admission des élèves au secteur des jeunes pour l'année scolaire 2012-2013 et suivantes. Le projet précise certains éléments, notamment l'obligation pour les parents de présenter deux preuves de résidence avant l'inscription, une nouvelle exigence du [ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport](#) (MELS). La demande d'avis a cours jusqu'au 22 août et permet aux [comités central](#) et régionaux de parents, au [Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage](#) et au Comité consultatif de gestion de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu pour septembre.

CRITÈRES D'INSCRIPTION 2012-2013 – PROJET AUX FINS DE CONSULTATION

Le Conseil des commissaires a adopté, aux fins de consultation, le projet des critères d'inscription 2012-2013. Le projet reconduit les critères actuels, à l'exception d'une modification qui, conformément aux critères d'admission, exigerait deux preuves de résidence au moment de l'inscription. La consultation a cours jusqu'au 22 août et permet aux [comités central](#) et régionaux de parents, au Comité consultatif de gestion et au [Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal](#) de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu le 6 septembre.



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'OUEST-DE-MONTRÉAL – PROJET DE MODIFICATION À L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil des commissaires a adopté, aux fins de consultation, le projet de modification de l'acte d'établissement du **Centre de formation professionnelle de l'Ouest-de-Montréal** (CFPOM) (Saint-Laurent et Kirkland). Le projet permet d'y inscrire trois locaux de l'édifice Jacques-Mongeau (Kirkland) jusqu'à maintenant utilisés par les Services aux entreprises et de formation continue. Ces locaux combleraient des besoins additionnels d'espace en formation professionnelle. La consultation a cours jusqu'au 22 août et permet au Comité central de parents de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu pour septembre.

JOHN-F.-KENNEDY, MARGUERITE-BOURGEOYS ET SAINT-LOUIS – PROJETS DE MODIFICATIONS AUX ACTES D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil des commissaires a adopté, aux fins de consultation, les projets de modification des actes d'établissement de l'école spéciale **John-F.-Kennedy** (Beaconsfield), de l'école primaire **Marguerite-Bourgeois** et de l'école secondaire **Félix-Leclerc**. Le projet permet d'inscrire à l'acte l'ajout de deux classes satellites de l'école John-F.-Kennedy dans les écoles Marguerite-Bourgeois et Félix-Leclerc, conformément aux utilisations souhaitées pour la prochaine année scolaire. La consultation a cours jusqu'au 22 août et permet aux conseils d'établissements des trois écoles concernées et au Comité central de parents de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu en septembre.

SAINT-GÉRARD – PROJET DE MODIFICATION À L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil des commissaires a adopté, aux fins de consultation, le projet de modification de l'acte d'établissement de l'école primaire **Saint-Gérard** (Pierrefonds) pour entrée en vigueur le 8 août. Le projet d'acte modifié relocalise l'école Saint-Gérard dans l'édifice de l'école Terry-Fox (**Commission scolaire Lester-B.-Pearson** – CSLBP), sous réserve de confirmation par le MELS du transfert de propriété de la CSLBP à la CSMB. Le déménagement permettrait d'ajouter sept locaux à l'école Saint-Gérard et de convertir l'édifice actuel de l'école en centre d'éducation des adultes, répondant ainsi aux besoins croissants de places élèves au primaire dans Pierrefonds-Ouest et de services de francisation dans l'ouest de l'île. Le déménagement de l'école Saint-Gérard est souhaité avant la prochaine rentrée scolaire. La consultation a cours jusqu'au 23 juin et permet au Comité central de parents et au Conseil d'établissement de l'école Saint-Gérard de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu à la fin du mois de juin.

DIRECTION DES SERVICES AUX ENTREPRISES ET DE FORMATION CONTINUE – NOMINATIONS AU COMITÉ DE SÉLECTION

Le Conseil des commissaires a nommé les commissaires suivants pour siéger au comité de sélection en vue de pourvoir le poste de direction des **Services aux entreprises et de formation continue** : **Jean-Guy D'Amour** (circonscription Pierrefonds/Roxboro – Ouest / Kirkland – Nord) et **Sarita Benchimol** (Côte-Saint-Luc / Hampstead / Montréal-Ouest) et, à titre de substitut, **Guylain Desnoyers** (Pierrefonds / Roxboro – Nord / Dollard-Des Ormeaux – Ouest).

SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIFS – MODIFICATION

Le Conseil des commissaires a transmis au **Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal** (CGTSIM) son accord pour procéder au remplacement de la Politique du système d'achats coopératifs. Les modifications apportées font notamment passer de 50 000 \$ à 100 000 \$ le plafond des appels d'offre publics, conformément à la **Loi sur les contrats des organismes publics**; fixent à trois ans la durée maximale des contrats; ne prévoient pas de frais de participation pour les commissions scolaires et incluent les autres organismes du réseau de l'éducation, avec frais de participation. La Politique du système d'achats coopératif ne peut être modifiée qu'après consultation auprès des cinq commissions scolaires de l'île. Le système permet aux organismes participants de profiter d'économies substantielles.

DU BOUT-DE-L'ISLE – OCTROI DU CONTRAT DE CONSTRUCTION

Le Conseil des commissaires a octroyé le contrat de construction de l'agrandissement de l'école primaire **du Bout-de-l'Isle** (Sainte-Anne-de-Bellevue) à la firme Candev Construction, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 2 901 669 \$. Le projet d'agrandissement prévoit l'ajout de six nouvelles classes et d'un gymnase. Les annonces ministérielles de baisse du ratio maître-élèves et le manque de locaux dans les secteurs Pierrefonds – Ouest, Dollard-Des Ormeaux, Sainte-Genève, Kirkland et Senneville justifient cet agrandissement. La livraison des nouveaux locaux est souhaitée pour décembre 2012.

ÉCOLE VANGUARD – SOUMISSION D'ACHAT

Le Conseil des commissaires permet à la présidente et au directeur général de déposer, s'ils le jugent opportun, une soumission d'achat pour l'école Vanguard (Saint-Laurent). La soumission ne pourra qu'être déposée avant le 20 mai et à la suite d'une inspection positive des lieux et d'un accord s'appuyant sur un engagement financier du MELS. Le campus Saint-Laurent de l'école Vanguard répondrait aux besoins futurs de places-élèves dans le secteur est de Saint-Laurent, ceux-ci étant en augmentation selon les prévisions du MELS.

POLITIQUE DE TRANSPORT SCOLAIRE – MODIFICATION

Le Conseil des commissaires a modifié l'article 4.1.4 de la [Politique de transport scolaire](#). La modification repousse de décembre à mai la détermination annuelle des orientations budgétaires en matière de transport pour l'année scolaire à venir. Le projet soumis à la consultation proposait par ailleurs de modifier les normes d'accessibilité à l'aide au transport d'un élève du secondaire mais le processus a mené au maintien du statu quo, soit ne pas être bénéficiaire du transport exclusif (autobus jaune) et résider à plus 2,4 km de son école de quartier ou de l'école déterminée par la Commission scolaire.

TRANSPORT SCOLAIRE – ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le Conseil des commissaires a adopté les orientations budgétaires 2011-2012 en matière de transport des élèves. Ces orientations font écho aux efforts menés au cours des dernières années afin de diminuer les écarts entre les paramètres budgétaires du MELS et les dépenses réelles. Elles s'inscrivent dans un contexte de croissance des effectifs scolaires, tout en assurant le maintien de la sécurité des élèves.

TRANSPORT DES ÉLÈVES – AIDE À L'ÉLÈVE

Le Conseil des commissaires a résolu de hausser à 137 \$ l'allocation annuelle 2010-2011 d'aide aux parents des élèves du secondaire résidant dans une zone desservie par le transport public et inscrits à leur école de quartier ou celle déterminée par la Commission scolaire. Il s'agit d'une augmentation de 5,38 % par rapport à l'aide versée en 2009-2010. La somme sera automatiquement allouée à la fin de l'année scolaire, au prorata du nombre de mois de fréquentation scolaire, au répondant de l'élève souscrivant aux normes et critères prévus à la Politique de transport.

TRANSPORT DES ÉLÈVES – TRANSPORT DU MIDI 2011-2012

Le Conseil des commissaires a fixé à 5 327 \$ le coût d'un autobus ou minibus et à 2 833 \$ le coût d'une berline (plus taxes nettes et frais de gestion), moyens requis par une école pour assurer le service de transport du midi pour l'année 2011-2012. Le service de transport du midi, non obligatoire et financé par aucune instance, est à la charge des utilisateurs.

CONGRÈS DE LA FCSQ – DÉSIGNATION

Le Conseil des commissaires a ajouté **Denise Rochefort** (circonscription Mont-Royal / Saint-Laurent – Est) à la liste de commissaires à inscrire au congrès de la [Fédération des commissions scolaires du Québec](#) qui aura lieu les 26 et 27 mai à Montréal.

COALITION POUR L'AVENIR DU QUÉBEC - POSITION

Le Conseil des commissaires a résolu de demander que la prochaine contribution à l'éducation publique de la présidente de la [Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissements d'enseignement](#) (FQDE), M^{me} Chantal Longpré, soit de démissionner de ce poste. Le Conseil a transmis cette résolution à la FQDE; au président de l'[Association des cadres d'établissement de l'ouest de Montréal](#); au président de l'[Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec](#); au président de la [Fédération des comités de parents du Québec](#), au président de la [Fédération autonome de l'enseignement](#); à la présidente du Syndicat de l'enseignement de l'ouest de Montréal; au président du Comité central de parents et à la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec. La CSMB estime que la présidente de la FQDE, par ses prises de position politiques associées à la Coalition pour l'avenir du Québec qui prône l'abolition des commissions scolaires, crée un climat organisationnel qui est source de tensions entre les directions d'école de la CSMB.

TOURNOIS DE GOLF – PARTICIPATION

Le Conseil des commissaires a résolu de participer, pour la saison 2011, aux tournois de golf bénéfice suivants : Chambre de commerce et d'industrie du sud-ouest de Montréal, Fondation du [cégep de Saint-Laurent](#), Réseau du sport étudiant du Québec (RSÉQ) – régions Lac-Saint-Louis et Montréal, [Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île](#), [Commission scolaire de Montréal](#), Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal, Fondation du [cégep André-Laurendeau](#) et Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent. Conformément au document *Participation des commissaires de la CSMB à des tournois de golf*, la participation de la CSMB est limitée à un maximum de deux commissaires ou gestionnaires par tournoi. Le tout s'inscrit dans un esprit de réciprocité et de partenariat.

* * *

*Source : Bureau des communications
Tél. : 514 855-4500, poste 4648*

(JS-1771)